

## CIVISME ET SOCIÉTÉ CIVILE

La suspicion persistante d'une grande partie de la population à l'égard du microcosme politique a conduit ces derniers temps à faire appel aux "membres de la société civile" pour redonner à la vie publique sérieux et dynamisme. La "société civile" serait-elle le sanctuaire des vertus républicaines, réservoir d'hommes et de femmes de qualité trop souvent et injustement tenus à l'écart des responsabilités de la cité ? La "société civile" serait-elle la terre d'élection du civisme le plus authentique ?

"Sentiment de l'honneur et du droit", selon la formule de Platon, le civisme est bien la qualité constitutive de la citoyenneté, qui doit être également présente chez tous les membres de la cité. Dans la "lutte pour la reconnaissance", comme l'ont montré les analyses de Hegel, chacun ne lutte pas pour avoir plus à consommer ou pour détenir un pouvoir plus grand ; chacun lutte, en mettant en jeu sa propre vie, pour prouver qu'il n'est pas moins que l'autre, c'est-à-dire, qu'il n'est pas plus que lui attaché à la vie. Ainsi émerge la conscience de la liberté comme pouvoir de se détacher des biens matériels, des commodités et des plaisirs de l'existence, de sa vie même. Dans cette expérience, et avec la conscience du "NOUS", s'éprouve la réalité de l'égalité dans la liberté. Au sein de la cité, c'est par l'obéissance à la loi, et dans l'accomplissement de son devoir d'état, que chacun se révèle comme citoyen libre, désenglué de l'attachement à sa particularité. Dès lors qu'est passé le contrat social, chaque membre du corps politique a en lui une double volonté, la volonté générale, celle qui veut le bien du tout, et la volonté particulière qui recherche la satisfaction singulière, plus ou moins immédiate. Comme nous l'a appris Rousseau, en obéissant à la loi, expression de la volonté générale, le citoyen est libre, puisqu'il est tout à la fois sujet et auteur de la loi. Le civisme est la qualité du vrai citoyen, qui est spontanément porté à faire prévaloir la volonté générale sur la volonté particulière.

La "société civile" aurait-elle le privilège d'engendrer et d'entretenir le civisme ? Ou, paradoxe apparent, n'est-elle pas l'un de ses principaux obstacles ? L'expression "société civile" ne doit pas être entendue au sens de "corps politique" ou de "groupement d'hommes vivant sous des lois communes", mais au sens que lui ont donné Hegel et Marx, c'est-à-dire, l'ensemble des relations qu'entretiennent les hommes vivant en groupe dès lors qu'ils produisent, échangent et consomment des biens et des services. La société civile n'est donc pas un sous-ensemble qui ne regrouperait que certains membres de la société

globale : chaque citoyen est non seulement membre du corps politique, mais aussi membre de la société civile ainsi entendue, dès lors qu'il travaille, consomme, achète et vend, etc..., en un mot participe à la vie économique. Il est vrai qu'au sein de ce réseau de relations et d'interactions, certains se font plus exceptionnellement remarquables en raison de leurs compétences reconnues et de leurs succès éclatants. Et voilà mis en exergue ces "membres de la société civile" auxquels devrait être confié le salut de la vie publique.

Mais alors que le corps politique repose sur le principe de l'égalité de tous les citoyens, puisque tous sont sujets de la loi, mais aussi auteurs de la loi - fût-ce par l'intermédiaire de la représentation parlementaire -, et que, comme chacun sait, le suffrage universel repose sur le principe élémentaire que "les voix se comptent mais ne se pèsent pas", la société civile par contre, bien loin de faire abstraction des inégalités, les prend en compte, et même les suscite : inégalités de fortunes, de compétences, de besoins.

Alors que le civisme implique l'amour du tout et la volonté de le servir consciemment, chacun en tant que membre de la société civile se préoccupe de son avantage particulier, faisant aveuglément confiance à la "main invisible" dont parlait Adam Smith pour que l'entrecroisement des multiples égoïsmes engendre la prospérité du tout.

Enfin, dans la libre concurrence, chacun pourvu qu'il respecte un minimum de règles à toute latitude pour chercher à éliminer, même définitivement, le rival qui gêne ou fait de l'ombre : le jeu cruel de l'économie permet à l'entreprise de conjuguer compétence et énergie pour supplanter et, si possible, détruire sa rivale : l'autre est perçu comme un moyen ou comme une gêne, jamais comme une "fin en soi" qui mériterait d'être respectée et aidée, même au prix de sacrifices.

Ainsi, d'elle-même, la société civile ne promeut ni la recherche de l'égalité, ni le souci du tout qu'est le corps politique, ni le respect de l'autre : ces valeurs qui constituent l'essence même du civisme sont loin de lui être connaturelles. La réussite dans la société civile, comme chef d'entreprise, avocat célèbre ou médecin réputé, ne saurait équivaloir à un "brevet de civisme" inaltérable. Le civisme exige de chacun, d'où qu'il vienne, une conversion permanente ; quiconque s'en croit dispensé montre par là même qu'il en a le plus besoin.